

FORMER DES ENSEIGNANTS D'EPS REFERENTS RANDONNEE PAR L'ACCES AU DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNATEUR MOYENNE MONTAGNE (DE AMM)



1

La randonnée et sa place dans l'Enseignement Agricole (E.A.)

2

Utilité d'une formation au DE AMM

3

Organisation de la formation

- Le DE AMM
- La formation
- Le projet pour l'E.A.
- Les enseignants
- Les points d'appuis



RÉSEAU SPORTEA
ETIENNE FAGOT
INSPECTION EPS IEA
MARIE-HÉLÈNE DUPRE ET PHILIPPE CACHAT



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Importance de la randonnée dans l'Enseignement Agricole



1

Liens multiples avec de nombreuses formations : BTSa (GPN, DATR,...) Bac pro (SAPAT, AP,...) Bac STAV, 4ème -3ème...

2

Importance croissante de la randonnée en EPS et dans des projets à l'échelle de l'établissement, avec inclusion facilitée d'élèves à besoin éducatifs particuliers

3

Plusieurs Sections Sportives de l'Enseignement Agricole (SSEA) Randonnée, du bac pro au BTSa, sur l'ensemble du territoire (Grand Est, AURA, Occitanie, Réunion...)

4

Des Biquilification Randonnée - Diplômes Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation (MAA) apportant une vraie plus-value pour l'insertion professionnelle des élèves et étudiants

Utilité d'une formation DE AMM

1

Former des enseignants Référents Randonnée, identifiées comme personnes ressources

2

S'appuyer sur ces Référents Randonnée pour faire monter en compétence l'ensemble de la profession (Plan Régional de formation...)

3

Aller beaucoup plus loin dans les projets en place ou à venir en levant certains freins (manque d'expertise, financement...)

4

L'AMM devient un acteur privilégié du territoire, entretenant de nombreux liens avec les partenaires locaux

La formation au DE AMM



L'Accompagnateur Moyenne Montagne

L'accompagnateur en moyenne montagne est, en France, un professionnel diplômé d'État qui conduit, contre rémunération, une ou plusieurs personnes en montagne.

Exerçant dans un environnement spécifique, la **sécurité** y revêt une dimension particulière.

Son domaine d'intervention est la découverte des milieux naturels, montagnards, patrimoniaux et humains, domaine à **fort potentiel éducatif**.



La formation

La formation est organisée par les **CREPS** et le **Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne** de Prémanon (Jura).

- *POINT D'APPUI* : Le MAA travaille depuis de nombreuses années avec le ministère des Sports, en s'appuyant sur la convention cadre de partenariat pour l'Education par le sport du 25/09/2019. Un plan d'action est également en cours d'écriture, incluant des actions spécifiques en matière de sports de nature. Cette action de formation trouve ici toute sa place.

Le cursus s'étale sur **2 à 3 ans** et se répartie en différentes étapes :

1. Un **test probatoire** pour pouvoir entrer en formation
 2. 9 semaines de formation réparties en **6 unités de formation**
 3. Des **stages** d'observation (15 randonnées) et en situation (20 jours)
 4. Un **examen** final
- *RÉFLEXION* : Les enseignants ne pouvant pas quitter leur établissement pendant 9 semaines, un calendrier sera à définir, pour répartir les périodes de formation entre des temps scolaires et des temps de congés.
 - *POINTS D'APPUI* : Les périodes de stages peuvent s'effectuer sur des projets menés avec les apprenants dans les établissements agricoles.

Le coût total de la formation en 2021 est de 3322,50€. Il se répartit sur plusieurs années, et peut être financé progressivement en fonction des UF effectuées.

- *PISTES* : Voir si des VAE sont possibles au cas par cas, pour acquérir certaines UF. Une réduction du prix est peut-être également envisageable au regard du nombre de stagiaires.



La formation au DE AMM



Le projet pour l'enseignement agricole

- Un parcours de formation qualifiant, sur 3 ans, pour une dizaine d'enseignants d'EPS du MAA ciblés.
- Envisager des adaptations sur le calendrier de formation, les stages, des contenus adaptés si besoin.
- Une préparation au test probatoire, inscrit au PNF, en partenariat avec le Pôle Ressource National des Sports de Nature. Ce stage s'appuiera sur l'expertise de formateur, d'A.M.M. et d'acteurs spécialisés en environnement et itinérance.



Les enseignants

Public ciblé : enseignants spécialisés dans les APPN, ayant un vécu avec le milieu montagnard (randonnée, orientation, raid...), mettant en place des projets autour de la randonnée avec leurs élèves ou étudiants (Sections sportives, cours EPS, projet à l'échelle de l'établissement, itinérance pédestre en lien avec le parcours proposé par Supagro-Florac...).

Les enseignants retenus devront **avoir obtenu le test probatoire**. Ils s'engagent ensuite pour suivre l'intégralité de la formation.

Une fois formés comme "personne ressource", ils pourront devenir formateurs internes et démultiplier des **stages de formation aux niveaux régional ou national** sur la pratique de la randonnée en toute sécurité dans le milieu scolaire. Ils pourront également développer des **projets inter-établissements** autour de la randonnée (itinérance regroupant plusieurs élèves d'établissements différents...). Enfin, ils pourront **donner davantage d'ampleur aux projets existants** (randonnées plus "ambitieuses", projets intégrant davantage de partenaires sur le territoire, biquifications plus professionnalisantes...)



La formation au DE AMM



Les points d'appuis

Intérêt croissant des enseignants d'EPS pour la randonnée pédestre, augmenté par les contraintes de la situation sanitaire depuis mars 2020.

Une pratique de la randonnée dans l'air du temps, en accord avec les préoccupations environnementales, pouvant faire des **liens multiples avec toutes les disciplines d'enseignement et toutes les formations.**

Contexte de **mise en avant des pratiques sportives**, en lien avec les **JOP de Paris 2024**

Quelques "**établissements ressources**" qui travaillent sur la randonnée depuis plusieurs années, avec des projets à l'échelle de l'établissement ayant des résultats probants (ex : LEGTA Montmorot avec le BTS GPN)

Partenariats solides et liens étroits avec LE PRNSN et le CREPS AURA pour monter des formations autour des Activités Physiques de Pleine Nature.

- *PISTE DE TRAVAIL* : Un partenariat plus rapproché avec la **Fédération Française de Randonnée**, pouvant éventuellement aller jusqu'à la signature d'une convention, peut être un axe de réflexion.

